Doubles sens cyclables généralisés dans...

le Quartier du Poteau

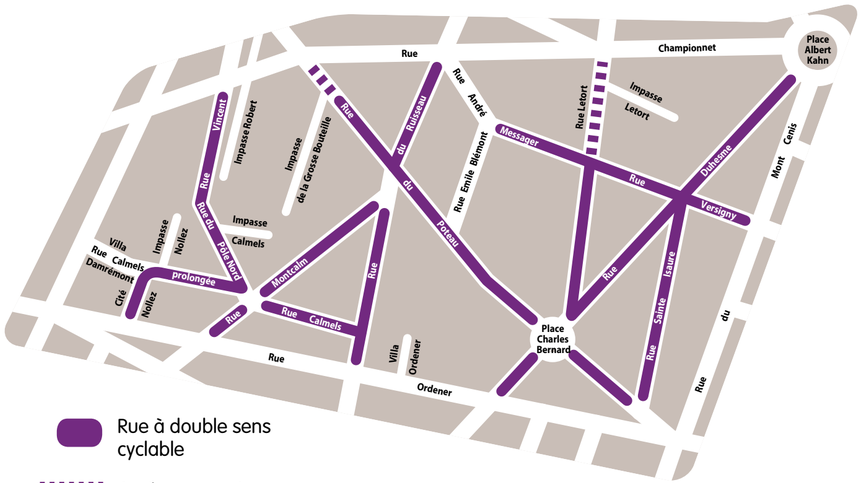

Rue à double sens cyclable

Aménagement réalisé fin 2010

Attention

Le double sens cyclable est **réservé aux vélos !**

Des + pour tous

Simple et efficace, le double sens est plein d'avantages, à la fois pour les cyclistes mais aussi pour les automobilistes et les piétons. Comme chacun peut être à la fois piéton, cycliste et automobiliste, le double sens, c'est trois fois + d'avantages !

+ Cyclistes et automobilistes peuvent établir un contact visuel. Ils peuvent donc mieux anticiper et s'éviter.
+ La mixité des usages et un meilleur partage de l'espace public amènent des vitesses automobiles plus compatibles avec le concept de zone apaisée.

Partager l'espace public

Les doubles sens **favorisent l'utilisation du vélo** avec des trajets plus courts, plus directs. Ils permettent souvent d'**éviter les grands axes** qui sont plus dangereux pour les vélos. Grâce à la continuité ainsi créée entre les trajets, **la ville devient encore plus accessible** pour le cycliste.

Contact

Subdivision Relations avec les Usagers

Alain Vielle: 01 43 18 51 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Paris

Maître d'œuvre : Mairie de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements

5e section territoriale de voirie - 24 avenue Niel - 75017 PARIS

© BREF – Photos : Mairie de Paris / DVD – décembre 2009

Pour tout savoir sur les doubles sens et sur tous les autres aménagements cyclables : **velo.paris.fr**